

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2026/49 à 2026/80

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 17 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juin, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du onze juin deux mille vingt-six, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

M. Alain GRILLET – Mme Thérèse LEBRUN – M. Gérald MOREL –
Mme Karine BOULONNE – M. André BUTSTRAEN – Mme Delphine BLAS - M. Michel VANHEE –
Mme Stéphanie MORELLI – M. Bouchta DOUICHI, Adjoint au Maire.

Mme Marie-Gaëtane BROCHOT – M. Philippe CLAUW - M. Florent DIXNEUF –
M. Damien FEVRIER – M. Elie KALOGERAKIS – Mme Claudie LEFEBVRE - Mme Monique
LEROY – M. Avisen MAHADOO - Mme Naïma METDAOUI-BECHROURI – M. Jonathan OTLET
– Mme Capucine PIERRARD - Mme Martine PONCHANT – M. Serge THERY –
Mme Thérèse VANHEE-BENOIT – M. Saïd BECHROURI – M. Patrick KOLEBACKI – M. Lucas
WACRENIER – Mme Christine VANDENBULCKE - M. Grégory FRANÇOIS -
Mme Béatrice SYSSAU, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

Mme Cécile MESANS, Adjointe au Maire

Mme Céline BERNARD - Mme Isabelle CAMBIER – M. Lucas LEROY –
Mme Karima HARIZI, Conseillers Communaux

Madame Cécile MESANS a donné pouvoir à Monsieur Alain GRILLET

Madame Céline BERNARD a donné pouvoir à Madame Thérèse LEBRUN

Madame Isabelle CAMBIER a donné pouvoir à Monsieur Florent DIXNEUF

Monsieur Lucas LEROY a donné pouvoir à Monsieur André BUTSTRAEN

Madame Karima HARIZI a donné pouvoir à Monsieur Lucas WACRENIER

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE
Du 17 Juin 2026

DELIBERATION

2026/51 - HUMANICITÉ - MÉDIATION SOCIALE – SUBVENTION A CITEO

En 2015, l'Institut Catholique de Lille, qui poursuit le développement d'Humanicité, situé à Lomme et Capinghem, a sollicité Citéo pour expérimenter un service de médiation sociale au sein du quartier Humanicité.

Cette expérimentation a été pérennisée depuis 2016, avec l'accompagnement de la Ville de Lille, Commune associée de Lomme et de la Ville de Capinghem. Depuis janvier 2018, l'Association Syndicale Libre Humanicité a pris en charge la gestion financière de ce dispositif en sollicitant CITEO dans le cadre d'une convention de prestation.

Depuis sa mise en place, cette démarche de médiation sociale a pour objectif l'amélioration du cadre de vie, le règlement des conflits et l'implication des usagers/acteurs du quartier dans les projets collectifs. Assurant une présence quotidienne et active au coeur du quartier, elle est particulièrement appréciée et participe notamment à faciliter l'intégration des nouveaux habitants. Elle contribue aussi à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des résidents et des salariés des nombreux établissements médico-sociaux, des étudiants, des usagers, ...

Au regard des résultats déjà obtenus, il convient de poursuivre cette action particulièrement appréciée de tous (habitants, résidents, usagers, ...) et ainsi prolonger la dynamique de co-construction pour les futurs aménagements.

Dans ce cadre, il est prévu d'amplifier la coopération au cœur des transitions du quartier, en développant l'implication des habitants et des acteurs du quartier dans une gestion responsable de leur cadre de vie et en valorisant l'engagement dans des projets favorisant l'inclusion, la cohésion sociale et les dynamiques collectives.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** M. le Maire à signer la convention de coopération 2026 entre Citéo, l'Association Syndicale Libre Humanicité, la Ville de Capinghem et la Ville de Lille, Commune associée de Lomme, ci-annexée ;
- ◆ **AUTORISER** le versement de la subvention de 11.000 € à Citéo (SIRET n° 419 213 558 00028) ;

- ◆ **IMPUTER** les crédits de paiement correspondants au chapitre 65, fonction 020, article 65748 – opération n° 1121 « Police municipale – médiation sociale » - Code Service : NFD.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme



Publié : 06 JUIL. 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Convention de coopération pluriannuelle 2026

Citéo Médiation – Association Syndicale Libre Humanité – Ville de Cappinghem – Ville de Lille, commune associée de Lomme

Entre

l'Association Syndicale Libre Humanité, dont le siège se situe 5 rue Léonard de Vinci, appartement 53, à Cappinghem

représentée par son Président, Jean-Gabriel PRIEUR
ci-après dénommée l'ASL Humanité ou ASLH,

la ville de Cappinghem, dont la Mairie se situe 58 bis rue Poincaré à Cappinghem (59160)
représentée par Monsieur Vincent DUCOURAU, agissant en qualité de Maire

la ville de Lille, commune associée de Lomme, dont la Mairie se situe 72 avenue de la République à Lomme (59160)
représentée par Monsieur Olivier CAREMELLE, agissant en qualité de Maire

Et

Citéo Ademn, agence de médiation et de facilitation, dont le siège social se situe 2 rue du Priez à Lille (59000)
Représenté par Monsieur FURTADO Antonio, agissant en qualité de Directeur Général, par délégation du Président Jean Michel LEHEMBRE, ci-après dénommé Citéo,

Il est convenu ce qui suit.

I. PREAMBULE ET OBJET

En 2015, l'ICL a sollicité Citéo pour expérimenter un service de médiation sociale au sein du quartier Humanité, qui poursuit la construction de ses derniers îlots, situé sur les villes de Lomme et Cappinghem. Cette action de médiation sociale s'est inscrite parmi les expérimentations pilotes validées par le Conseil Régional Nord-Pas de Calais et la Mission Régionale d'Appui au développement des emplois en médiation sociale, qui visent à identifier les champs d'extension possibles et pertinents de la médiation sociale contribuant au mieux vivre et agir ensemble des populations.

Le suivi et l'évaluation des activités de médiation menées auprès des usagers (habitants, résidents des structures médico-sociales, salariés, étudiants, chômeurs) et des différents acteurs du quartier (bailleurs, syndicats de copropriété, centres de formation, structures sanitaires et médico-sociales, villes) ont démontré l'utilité sociale et les performances du dispositif expérimental. Cette construction « au fil de l'eau », en lien avec les Ateliers Humanité, a permis de modéliser un service de médiation sociale, territorial et mutualisé. Cette expérimentation a été pérennisée en 2016 et 2017, notamment avec l'accompagnement des Villes de Lille, commune associée de Lomme, et de Cappinghem.

En janvier 2018, l'Association Syndicale Libre Humanité a pris en charge la gestion financière de ce dispositif en sollicitant Citéo dans le cadre d'une convention.

En 2020 - 2021 au regard des résultats déjà obtenus et des nouveaux enjeux du quartier (nouveaux logements, aménagements routiers, ...) et afin de poursuivre ces actions particulièrement appréciées des acteurs du quartier

(habitants, résidents, usagers, ...), mais aussi de faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants et des nouveaux acteurs, ainsi que l'évolution urbaine du quartier, l'ASLH, les villes de Lomme et de Capinghem, et Citéo, ont élaboré ensemble une convention de coopération portant sur la médiation sociale sur le quartier Humanicité.

En 2022, ces partenaires ont souhaité poursuivre les missions de médiation concourant à un mieux vivre et agir ensemble sur le quartier, afin de consolider les projets initiés et de poursuivre de nouvelles activités de médiation facilitation, prenant notamment en compte les changements et développements du quartier (travaux de l'hôpital Saint Philibert, construction et mise en service de nouveaux îlots, implantation de nouveaux acteurs et services, modifications de voiries et des stationnements, ...).

En 2023, ces partenaires ont souhaité s'engager de façon pluriannuelle jusque 2025, consolidant les projets initiés et évoluant vers des actions de médiation facilitation des transitions sur ce quartier.

Dans cette dynamique, ASLH souhaite se réengager pour trois années supplémentaires, sur la période 2026-2028, afin de poursuivre la consolidation des projets existants et d'en développer de nouveaux. Parmi ces nouvelles perspectives figurent le lancement du projet de compostage de quartier, avec pour ambition l'essaimage de la pratique auprès des habitants ; la mise en place d'un dispositif de nettoyage du quartier réalisé avec les habitants sur une base mensuelle ; ainsi que la contribution humaine et logistique au projet VRAC, favorisant l'accès du plus grand nombre à des produits de qualité issus de l'agriculture paysanne, biologique et équitable à des prix accessibles.

II. MISSIONS DE MEDIATION FACILITATION ET INGENIERIE DE PROJETS

Citéo médiation intervient sur le quartier ou sur des événements et actions initiées en lien avec le quartier. Les objectifs généraux et opérationnels des activités du médiateur associant ingénierie de projets et missions de proximité, se déclinent autour des quatre axes suivants :

AXE 1 – AMELIORATION DU CADRE DE VIE

- (Re)Établir un cadre de vie agréable, serein et épanouissant grâce à l'adoption par l'ensemble des habitants et usagers du quartier de comportements respectueux des autres et de leur environnement,
- Contribuer à un sentiment de bien-être, voire restaurer, pour certains, un sentiment de sécurité,
- Alimenter l'observatoire permanent du quartier, contribuer à l'expertise territoriale et à la définition d'actions préventives,
- Consolider l'outil de partage des données, de coordination des actions avec les différentes parties prenantes du dispositif et leur valorisation.

AXE 2 – COHESION SOCIALE ET APPROPRIATION POSITIVE DU QUARTIER

- Faciliter la connaissance du projet et la compréhension des co-responsabilités du quartier,
- Faciliter l'appropriation positive du quartier et l'adhésion au projet Humanicité,
- Favoriser les rencontres entre les différents publics,
- Créer des passerelles entre le quartier et ses environnements, en associant les villes, la Métropole, les institutions, les services (mobilité, culture, commerces, ...).

AXE 3 – IMPLICATION DES USAGERS/ ACTEURS DU QUARTIER

- Développer le pouvoir d'agir de l'utilisateur/acteur du quartier,
- Co-construire avec les usagers du quartier des solutions pour résoudre les dysfonctionnements, prévenir les tensions et apporter des impacts positifs pour/avec les parties prenantes.

AXE 4 – EVALUATION PARTAGEE ET MODELISATION

- Co-définir avec les parties prenantes et les commanditaires, des indicateurs de suivi et d'évaluation simples et mesurables,
- Mesurer la performance du service de médiation en vue de sa pérennisation, rendre lisibles les résultats et les impacts.

III. CADRE DE REFERENCE DES ACTIVITES DE MEDIATION SOCIALE

Les activités de Citéo médiation s'inscrivent dans le cadre de la **norme du métier de médiation sociale NF X60-600** dans le respect de la charte déontologique et du référentiel des activités de médiation sociale.

Les missions s'organisent autour du contact auprès de l'ensemble des acteurs, habitants et usagers, de l'identification des dysfonctionnements et leur résolution, de la facilitation de projets. Elles s'appuient sur le référentiel des 8 activités de la médiation sociale :

- Assurer une présence active de proximité,
- Prévenir et gérer les situations conflictuelles,
- Lever les incompréhensions entre les personnes et les institutions,
- Participer à une veille sociale et technique territoriale,
- Mettre en relation avec un partenaire,
- Faciliter la concertation entre les habitants et les institutions,
- Favoriser les projets collectifs, supports de médiation sociale,
- Informer, sensibiliser et/ou former.

La médiation facilitation agit en complémentarité avec l'ensemble des parties prenantes, sans se substituer aux responsabilités des commanditaires ou de tout autre acteur du territoire : villes, bailleurs, syndicats, structures associatives et professionnelles du quartier, forces de l'ordre et autres acteurs concernés par la vie du quartier et des deux villes.

Tous les personnels de Citéo médiation ont par ailleurs une obligation de discrétion et de confidentialité dans l'exercice de leurs missions.

IV. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

IV.1. Moyens humains, périmètre et temporalité d'intervention

Un médiateur intervient sur le quartier ou sur des événements et actions en lien avec le quartier, sur une **base annuelle de 1.607 heures** (congés et récupérations éventuelles inclus) et une **moyenne hebdomadaire de 35 heures**. Dans le cadre de ses missions, il peut être amené à travailler le week-end, les jours fériés et en soirée.

Les interventions incluent un temps d'encadrement, avec la garantie qu'il sera assuré autant que nécessaire afin de répondre aux besoins du projet. L'encadrant conditionne la qualité et la réussite des activités de médiation et garantit l'atteinte des objectifs de performance partagée. Il assure l'accompagnement et la professionnalisation continue du médiateur et des services, en coopération avec les acteurs de l'environnement de travail. Il participe aux instances de suivi et d'évaluation missions de médiation.

IV.2. Déroulement et organisation des activités de médiation facilitation

Les interventions en médiation s'inscrivent dans un cadre prévisionnel avec le déroulement suivant :

- Elaboration de la **feuille de route annuelle** : objectifs généraux, actions prévisionnelles et indicateurs d'évaluation co-définis par les commanditaires
- Elaboration d'une **feuille de route mensuelle lors des comités de suivi** : déclinaison opérationnelle des objectifs de la feuille de route annuelle
- **Réalisation quotidienne des activités** de médiation sociale et **enregistrement des activités** dans la base de données de Citéo (Médios)
- En cohérence avec la **démarche qualité de Citéo** et ses certifications, l'activité du médiateur affecté répond à une structuration précise dans son organisation et résultats attendus.

- **Partage des connaissances et des préconisations** avec les commanditaires et leurs partenaires lors des instances de suivi et autres instances territoriales identifiées (cellule de veille, comité de suivi des projets, comité de suivi ...).

IV.3. Moyens matériels alloués au médiateur de CITEO

Par Citéo :

- Un téléphone de service
- Un outil pour l'enregistrement des données de terrain et le reporting
- Une tenue visible et identifiable
- Une carte professionnelle nominative
- Un ordinateur portable

Par Ensembl :

- Un local, espace de travail pour le médiateur et l'accueil du public
- Une connexion internet
- Un accès à imprimante et scanner

V. MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION ET ENGAGEMENT DES PARTIES

V.1. Gouvernance et pilotage de la prestation de médiation

Instance	Fréquence	Objet	Participants
Comité de suivi des projets	Deux fois par trimestre	Suivre et animer l'ensemble des projets en cours sur le quartier	Partenaires du quartier, structures impliquées
Humanité en Commun	Une fois par trimestre	Impulser des projets en co-construction avec les structures et acteurs du quartier	Structures du quartier, acteurs locaux, partenaires
Points réguliers avec le service Cadre de Vie Ville de Capinghem	Une fois par mois	Échanges sur les sujets de cadre de vie et de sécurité	Service Cadre de Vie, médiation, partenaires concernés
Cellule de veille Ville de Lomme	Une fois par mois	Identification des problématiques majeures repérées sur la ville	Ville de Lomme, maire, équipe de médiation

Comité de suivi de la mission de médiation urbaine	Une fois par mois	État des lieux des signalements, actions entreprises et perspectives	Médiateurs, partenaires institutionnels
CO CAP – Maison des Projets	Une fois par mois	Suivi des projets et perspectives	Maison des Projets, acteurs du quartier
Comités et collectifs divers : Compost Collectif, Jardin Partagé, Opérations Nettoyage, Lumières de Noël, Bourse aux livres, Été des zéros déchets, journal <i>Le Lien</i>, etc.	Tout au long de l'année	Participer, contribuer, accompagner les dynamiques collectives du quartier	Habitants, associations, institutions selon les projets

V.2. Reporting et évaluation

Citéo médiation et les signataires de la présente convention pluriannuelle de coopération s'engagent à participer au suivi et à l'évaluation des réalisations, résultats et impacts des interventions de médiation facilitation.

Relais direct

- par contact direct
- par téléphone
- par fiche de signalement (transmis aux interlocuteurs identifiés par mail via la base de données Médios)
- par mail

Traçabilité des réalisations et résultats sur base de données d'activités Citéo (Médios)

- mise à disposition sécurisée des données de réalisations et de résultats grâce aux codes d'accès personnalisés transmis aux commanditaires (et parties prenantes désignées)

Synthèse mensuelle des activités de médiation sociale

- suivi des missions réalisées sur le terrain, analyse des résultats et des évolutions par thématiques prédéfinies avec le commanditaire
- suivi des indicateurs de réalisations et de résultats prédéfinis avec le commanditaire
- préconisations d'ajustements opérationnels, d'actions coordonnées visant la résolution durable des problématiques.

Bilan

- bilan, évaluation des résultats et impacts des activités de médiation
- mise en perspectives.

V.3. Engagements

Les signataires s'engagent à :

- transmettre toute information sur le quartier et ses évolutions,
- désigner des interlocuteurs internes dédiés afin d'assurer l'interface permanente avec Citéo, tant dans le suivi des activités que dans le traitement des problématiques soulevées par le médiateur dans le cadre du service apporté,
- participer au suivi et à l'évaluation partagée des réalisations, résultats et impacts de la médiation sociale.

VI. DUREE, COUT ET FINANCEMENTS

VI.1. Durée

La convention prend effet du 01/01/2026 au 31/12/2028.

La reconduction se fera par avenant à la présente convention.

VI.2. Coût global 2026

67.000,00 € (soixante-sept mille euros) nets de taxes.

VI.3. Révision des prix

Les prix sont fermes pendant la première année d'exécution de la convention. Pour les années suivantes, la révision des prix s'effectue à la date d'anniversaire (1^{er} janvier).

L'indice de référence choisi en raison de sa structure pour la révision des prix faisant l'objet de cette convention est l'indice Icht-J.

La révision des prix est effectuée à chaque facture à compter de la seconde année d'exécution par application d'un coefficient donné par la formule suivante :

$$P_m = P_0 \times (0.15 + 0.85 \times \ln / \ln_p)$$

Dans laquelle :

P_m est le montant révisé des prix unitaires

P₀ est le montant des prix unitaires aux conditions économiques du mois **M₀**

L_p est la valeur de l'indice Icht-J, 3 mois avant la date des conditions économiques de référence (indice octobre 2022)

L_n est la valeur de l'indice Icht-J, 3 mois avant la date anniversaire du contrat

VI.4. Financements annuels

- Ville de Lille, commune associée de Lomme : subvention annuelle minimale de 11.000,00 € (onze mille, euros), subvention versée à Citéo
- Ville de Capinghem : subvention annuelle minimale de 11.000,00€ (onze mille, euros), subvention versée à l'ASLH
- ASLH : 56.000,00€ (cinquante-six mille euros) versés à Citéo.

Les versements se feront dès co-signatures de la présente convention, et, pour l'ASLH, sur appels de fonds de Citéo qui seront réglés à réception (1^{er} semestre au plus tard au 31 mai, 2^{ème} semestre au plus tard au 30 septembre).

Fait à _____ le _____ en quatre exemplaires originaux.

Pour l'ASL Humanité

Monsieur Jean-Gabriel PRIEUR, Président,
Signature et cachet

Pour Citéo,

Antonio FURTADO, Directeur Général,
Signature et cachet

Pour la Ville de Capinghem

Monsieur Le Maire
Signature et cachet

Pour la Ville de Lille, commune associée de Lomme

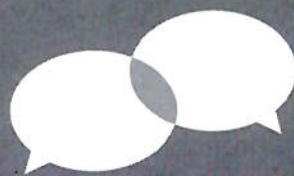
Monsieur Le Maire
Signature et cachet

BUDGET PREVISIONNEL HUMANICITE- EXERCICE 2026

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
I. Charges directes affectées à l'action		67 000	II. Ressources directes affectées à l'action		67 000
60- Achats		899	70- Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		56 000
	Prestations de services				
	Achats matières et fournitures	899	74 - Subvention d'exploitation		11 000
	Autres fournitures		Etat (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)		
61- Services extérieurs		6 716	Etat politique de la ville FIPD		
	Locations	6 716			
	Entretien et réparation				
	Assurance				
	Documentation				
62- Autres services extérieurs		2 658			11 000
	Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 658			
	Publicité, publication	0			
	Déplacements, missions	0			
	Services bancaires, autres				
63- Impôts et taxes		0			
	Impôts et taxes sur rémunération				
	Autres impôts et taxes				
64- charges de personnel		48 688			0
	Rémunération des personnels	32 096			
	Charges sociales	9 514			
	Autres charges de personnel	7 078			
65- Charges de gestion courante		8 040			0
67- Charges exceptionnelles					
II. Charges indirectes affectées à l'action		0	II. Ressources indirectes affectées à l'action		0
	Charges fixes de fonctionnement				
	Frais financiers				
	Autres				
86- Emplois des contributions volontaires en nature		0			0
	Secours en nature				
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations				
	Personnel bénévole				
TOTAL GENERAL		67 000	TOTAL GENERAL		67 000

2025

Humanicité



Bilan synthétique d'une année
de médiation-facilitation sur le quartier



LA MÉDIATION-FACILITATION À HUMANICITÉ



L'Association immobilière (ASLH), que j'ai l'honneur de présider, réunit l'ensemble des structures propriétaires du Quartier Humanicité. Elle assure aujourd'hui près des deux tiers du financement de la mission de médiation urbaine portée par Citéo Médiation, le tiers restant étant pris en charge à parts égales par les communes de Lomme et de Capinghem. Ce partenariat public-privé, solide et durable, témoigne de la volonté de tous de répondre efficacement aux enjeux du territoire.

J'accorde une grande importance aux échanges réguliers que j'entretiens avec notre médiateur, Jonathan. Son action s'affine et se renouvelle constamment grâce aux nombreuses démarches participatives menées aux côtés des habitants et des acteurs locaux : compost collectif, Lumières de Noël, projet VRAC... autant d'initiatives qui renforcent la dynamique du quartier.

En 2026, cette mission essentielle se poursuivra dans le cadre d'une nouvelle convention triennale, confirmant notre engagement commun pour un Humanicité toujours plus vivant, solidaire et innovant.

Jean-Gabriel PRIEUR, Président ASL Humanicité et habitant

J'assure une présence quotidienne et active au cœur du quartier Humanicité. Visible, disponible et à l'écoute, je crée du lien avec les nouveaux arrivants, j'informe, j'accompagne et je valorise les actions collectives mises en place pour répondre aux enjeux du territoire. Cette présence de proximité contribue à renforcer la cohésion sociale, la tranquillité publique et l'implication de chacun dans la vie du quartier.

En 2025, mon action s'est inscrite pleinement dans les objectifs fixés : mobilisation des acteurs autour des dynamiques inclusives, animation du journal participatif Le Lien, soutien aux événements fédérateurs et développement d'initiatives écologiques comme le compost collectif ou le programme Z'Héro Déchets. Mon implication au sein des cellules de veille et mes échanges réguliers avec les communes de Lomme et de Capinghem ont permis une meilleure coordination institutionnelle et une compréhension fine des besoins et propositions du territoire.

L'année 2026 prolongera cette dynamique de co-construction, notamment autour de la Maison de Projet et des futurs aménagements, avec un objectif constant : faire d'Humanicité un quartier toujours plus participatif, solidaire, durable et ouvert.



Jonathan DELACROIX,
Médiateur-Facilitateur



Caroline DELFORTRIE,
Chargée d'animation
Maison des projets Humanicité

En 2025, nous avons lancé une nouvelle collaboration avec Jonathan autour de la création d'un compost expérimental au cœur du quartier. Ce dispositif est devenu le point de départ d'une série d'actions menées dans le cadre de l'Été Zéro Déchets, visant à sensibiliser, mobiliser les habitants et accompagner de nouvelles pratiques responsables.

Ensemble, nous avons co-construit et animé plusieurs ateliers dédiés au compostage, à la réduction des déchets et aux éco-gestes du quotidien. Cette démarche nous a permis de croiser nos compétences en médiation, animation et accompagnement des dynamiques collectives, afin de proposer des activités à la fois accessibles, concrètes et adaptées aux besoins du territoire.

L'objectif : accompagner les habitants dans les transitions écologiques durables tout en renforçant le lien social autour d'un projet fédérateur, ancré au cœur du quartier.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR MIEUX VIVRE ET AGIR ENSEMBLE

Le médiateur, dans la continuité des autres années depuis 2015, a poursuivi l'investissement engagé dans la mise en place d'actions et de temps conviviaux. Il soutient tant les porteurs de projets que ceux proposant des idées. De nombreux projets et collectifs du quartier sont accompagnés, en synergie avec l'association Vivre Ensemble à Humanité et l'équipe Ensembl (unité d'apprentissage en living lab de l'Université Catholique de Lille), pour impulser des dynamiques de quartier, favoriser les liens et travailler dans une démarche living lab, qui se veut participative, contributive et durable.

Poursuivre l'implication de tous les acteurs des structures du territoire dans les projets portant sur l'inclusion et la dynamique sociale



Le médiateur poursuit activement son engagement au sein du journal participatif Le Lien, un véritable relais entre les habitants, institutions et parties prenantes du quartier. Il anime chaque mois le comité de médiation, suit l'avancement des actions et en assure le reporting. Aux côtés de l'association Vivre Ensemble à Humanité, il contribue à l'organisation des assemblées d'habitants et facilite les grands temps forts du quartier : fête de la musique, fête des couleurs, « Les fenêtres qui parlent » ou encore « Les lumières de Noël ». Il développe également des initiatives écologiques et solidaires, comme la mise en place d'un compost collectif avec Les Alchimistes et la MEL, l'animation du programme « Familles Z'Héro Déchets » ou encore la création d'un roman-photo de sensibilisation. Enfin, sa présence régulière sur le terrain renforce la prévention et la médiation de proximité, au plus près des besoins des habitants.

Renforcer la disponibilité et l'expertise du médiateur dans les instances collectives des cellules de veille et des rencontres régulières avec des représentants des collectivités territoriales

Le médiateur affirme pleinement son rôle de lien entre habitants, institutions et partenaires. Grâce à son expertise partagée avec la Ville de Lomme lors des cellules de veille, il contribue à une meilleure compréhension des dynamiques locales et à l'anticipation des besoins du territoire. Sa participation aux réunions de chantier sur la création de nouvelles places de stationnement illustre concrètement cette mission : en facilitant le dialogue entre les résidents et les équipes techniques, il a permis une communication claire et continue, favorisant l'adhésion collective aux projets urbains. Engagé dans une collaboration de proximité, il échange régulièrement avec l'ensemble des partenaires et représentants des deux villes. Ces rencontres renforcent une démarche de développement local fondée sur l'écoute, la transparence et la co-construction, au bénéfice direct des habitants et structures implantées sur le quartier.



Accompagner chaque habitant dans son implication et son engagement pour la vie du quartier, son cadre et son évolution en lien avec les acteurs locaux



Le médiateur renforce la participation citoyenne en accompagnant les habitants dans la création de projets collectifs et l'organisation d'événements qui rassemblent et favorisent la cohésion et la paisibilité du quartier. Grâce à un suivi personnalisé, il encourage chacun à s'impliquer dans la vie locale, donnant à tous les moyens d'agir et de développer un véritable sentiment d'appartenance au territoire. Il met en lumière et soutient les initiatives qui améliorent le cadre de vie, favorisent une gestion responsable des déchets et renforcent le vivre-ensemble. En valorisant ces dynamiques d'habitants, il contribue à bâtir un espace partagé où solidarité, responsabilité écologique et participation citoyenne deviennent les piliers d'une communauté urbaine inclusive et durable. Cette énergie collective se traduit déjà sur le terrain : mobilisation autour du futur projet VRAC, engagement des foyers impliqués dans le compost collectif, actions menées pour embellir la place Gandhi... Autant d'exemples qui témoignent d'un quartier vivant, solidaire et pleinement acteur de son développement, soutenu au quotidien par la présence du médiateur.

“

ILS TÉMOIGNENT

À Humanicité, Citéo Médiation s'est solidement ancrée, au fil des années, auprès des acteurs et habitants du quartier par sa mission de médiation sociale, son action de proximité et son soutien constant aux dynamiques collectives. Cela est le fruit d'une collaboration basée sur la confiance partagée et l'engagement concret sur le terrain. Cette relation partenariale a permis de faire évoluer la médiation et d'élargir ses missions, notamment avec la Maison des Projets, aujourd'hui un espace dynamique qui porte de nombreuses initiatives inclusives et porteuses de sens pour le quartier.



Etienne de Boisredon, Directeur immobilier et moyens généraux Université Catholique de Lille

Je travaille régulièrement avec Jonathan, notamment lors des grands événements comme les Lumières de Noël, les Salles de Presse ou encore l'Année du Livre. Ensemble, nous avons récemment organisé une bourse aux livres à l'EHPAD. Nous avons animé des permanences et des ateliers de tri avec la bibliothèque des résidents. Jonathan a également assuré la communication sur les réseaux sociaux et les plateformes de brocante en ligne, ce qui a permis à des personnes extérieures au quartier de participer. L'événement a été un réel succès, que nous souhaitons renouveler et développer dans les prochaines années !



Louise Devis, Animatrice à l'EHPAD Saint François de Sales

”

OBJECTIFS 2026

LA COOPÉRATION AU CŒUR DES TRANSITIONS DU QUARTIER



Déployer la médiation des transitions dans le quartier pour répondre aux nouveaux enjeux sociaux, environnementaux et partenariaux du quartier et du territoire, en modernisant les outils et les modes d'intervention.



Développer l'implication des habitants et acteurs du quartier dans une gestion responsable de leur cadre de vie, en soutenant les initiatives locales autour de la transition écologique, de la réduction des déchets et de la co-responsabilité des espaces partagés.



Structurer et dynamiser les espaces de participation citoyenne et partenariale afin de renforcer la co-construction, la prise de décision collective et l'expression des besoins du quartier, en associant habitants, acteurs locaux et institutions dans des coopérations innovantes.



Accompagner et valoriser l'engagement de tous les acteurs du territoire – habitants, structures et partenaires – dans des projets favorisant l'inclusion, la cohésion sociale et les dynamiques collectives, tout en affirmant l'expertise et la présence du médiateur au sein des instances territoriales et cellules de veille.

QUELQUES ÉVÈNEMENTS À VENIR



Mars

Assemblée des habitants Vivre Ensemble à Humanicité



Mai

Fête des voisins



Juin

Fête de la musique



Septembre
octobre

Jeux d'Humanicité



Décembre

Lumières de Noël



Retrouvez le médiateur-facilitateur de Citéo Médiation, Jonathan DELACROIX, dans l'espace dédié, au Lab Humanicité, 1 rue Martin Luther King, 59160 Capinghem

☎ 06.32.87.00.34 ✉ mediation-humanicite@citeo.org 📱 Jonathan Citéo

Citéo Médiation - 2 rue du Priez, 59000 Lille

accueil@citeo.org - www.citeo.org - @Citéomédiation